

Trait d'Union



Édite

Les mois d'été sont souvent synonymes de vacances. J'espère que chacun d'entre vous à sa manière a pu se reposer, se ressourcer....

Pendant cette trêve, quelques nouveautés à Grosbreuil :

- Le site de la commune : www.grosbreuil.fr a été refait. Il est opérationnel. N'hésitez pas à le consulter.

- A l'école « La Rivière aux Enfants », le jour de la rentrée, les enfants ont découvert la devise de la République française « Liberté, Egalité, fraternité » inscrite sur le mur de la façade. Tout un programme.

- A la rentrée de septembre, la gestion du restaurant scolaire est devenue municipale. Tout d'abord, je voudrais remercier tous les parents qui depuis la création de l'association de gestion du restaurant scolaire se sont investis et ont permis le bon fonctionnement de ce service. Suite à la demande de transfert de l'association, le Conseil municipal, par délibération du 6 juin 2016, a décidé de reprendre la gestion de ce service. Aucune différence pour vous les parents et pour vous les enfants. La continuité du service est assurée.

- Au complexe sportif, un espace herbé aménagé avec un but de foot a été créé, afin de permettre aux enfants et aux jeunes de jouer au foot. Je rappelle qu'il est interdit de jouer sur le terrain de foot sauf lors des matchs et des entraînements afin de pouvoir conserver le terrain en bon état. Je compte sur le civisme des parents pour rappeler cette consigne à leurs enfants.

- A l'Aire des Lavandières, l'aménagement continue. Les joueurs de boules ont pu étrenner leur nouvel espace de jeux.

- Au chemin de la Boutière appelé aussi « Noues Chèvres », le dépôt de terre et gravats a été enlevé. Un arrêté municipal interdit de déposer à nouveau dans cet endroit. Respectons-le.

Septembre, Octobre.....sont les mois de reprise des activités. Soyons déterminés, allons toujours de l'avant....Sachons faire les choses avec optimisme comme ceux qui ont confiance en l'avenir.

Martine DURAND, Maire de Grosbreuil

Sommaire

Plan Communal de Sauvegarde
et Sécurité Routière.....p2

Compte-rendu des Séances
du Conseil Municipal.....p2-4

Badminton, Les Archers de Grosbreuil,
Association UNC-AFNp5

Familles Rurales,
Association "Entracte" de Grosbreuil,
Grosbreuil "d'Hier à aujourd'hui",
Avenir Basket Grosbreuil.....p6

Ecole Publique "La Rivière aux enfants"
Ecole Privée "Saint Louis"
Club "Les Feuilles d'Automne"p7

CME, ASVB
Secours Catholiquep8

CCAS- Echanges Pôle Culturel
Compostons ensemble à Grosbreuil.....p9

Médiathèque "A livres ouverts"
Pôle santé : un ostéopathe.....p10

Les nouveaux commerces, la Nuit des
Etoiles et Cinéma Plein Airp11

La Saison de Grosbreuil
La collecte des ordures ménagères
Parcours de la Seconde chance.....p12

Mairie de Grosbreuil

Tél. : 02 51 22 69 75 - Fax : 02 51 22 60 08

E-mail : mairie.grosbreuil@wanadoo.fr

Site internet : www.grosbreuil.fr

La Mairie est ouverte les lundi, mercredi,
jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30
La Mairie est fermée le mardi.

Avis aux habitants

Plan Communal de Sauvegarde

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. C'est pourquoi un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) vient d'être mis en place. Celui-ci prépare à la gestion des risques naturels, sanitaires et technologiques. Il a pour objectif l'information et la protection des habitants.

En cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, la Commune est partagée en 13 secteurs identifiés pour lesquels un « référent de quartier » préviendra par porte à porte les habitants de son secteur.

Un document nommé **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous expliquera les risques majeurs pour la commune de GROSBREUIL ainsi que les bons réflexes à adopter.

Ce document va être distribué en octobre-novembre par votre « référent de quartier » qui aura un badge de reconnaissance officiel avec le logo de la commune.

CE DOCUMENT EST IMPORTANT : LISEZ-LE ATTENTIVEMENT ET CONSERVEZ-LE



Sécurité Routière

Très régulièrement, je suis interpellée par les habitants de GROSBREUIL au sujet de la sécurité routière : Qu'ils habitent dans le bourg, en lotissement ou dans un village, la demande est la même : Que faire face aux véhicules qui roulent trop vite ?

Très bonne question, mais la première réponse est : si les conducteurs respectaient le code de la route, la question ne se poserait pas !

Alors que faire ?

La question de la vitesse sur la commune et ses conséquences sera étudiée au cas par cas en commission communale étant précisé qu'il ne sera pas possible de poser un stop, un plateau, un rond-point à chaque rue. Je rappelle à tous les conducteurs qu'au volant d'un véhicule quel qu'il soit (voiture, tracteur, moto, camion...), soyez respectueux du code de la route et adaptez votre conduite aux limitations qui protègent des conséquences de la vitesse. J'en profite aussi pour rappeler que la voie publique n'est pas un terrain de jeux pour les enfants. Alors, que l'on habite dans le bourg ou en campagne, ne laissons pas jouer les enfants sur la route.

Martine DURAND, Maire

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 6 juin 2016

Gestion du restaurant scolaire :

Le Conseil d'Administration de l'association du comité de gestion du restaurant scolaire a décidé, au cours de sa réunion du 11 mai, la dissolution de l'Association à compter du 31 juillet 2016.

Bien que le service de restauration scolaire soit un service facultatif, Le Conseil accepte la gestion en direct de ce service.

Centre de loisirs avec la commune de Saint Mathurin :

Le Conseil municipal renouvelle et adopte la convention d'utilisation de l'accueil de loisirs de Saint Mathurin pour l'été 2016. Il émet un avis favorable à la participation financière de 3 euros par jour et par enfant pendant les vacances d'été 2016.

Interventions musique et danse en milieu scolaire

Malgré l'arrêt du financement par la Conseil Départemental pour les interventions musique et danse en milieu scolaire, le Conseil Municipal poursuit ces interventions pour l'année scolaire 2016-2017 à raison de 60 heures au total.

Aménagement du bourg :

Le Département apporte un soutien technique et financier dans le cadre d'un contrat dénommé : le contrat communal d'urbanisme.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la convention d'études tripartite avec le département et l'Etablissement Public Foncier (EPF) du contrat communal d'urbanisme et sollicite la subvention départementale visée dans la convention.

Subventions 2016 :

Le Conseil municipal fixe le montant des subventions à attribuer en 2016

- **OGEC pour le contrat d'association :** 52281.54 euros soit 544.60 euros/élève
- **CCAS :** 1800 euros
- **Activités sorties (école publique et privée) :** 43 euros/élève/an
- **Bibliothèque « à livres ouverts » :** 3670.50 euros (1,50 euros/habitants)
- **Compostons ensemble à Grosbreuil :** 200.00 euros
- **Groupeement de protection des cultures :** 4541.25 euros (1.25 euros X 3633 ha)
- **CAUE Vendée :** 40.00 euros
- **Office de tourisme du talmonçais :** 100 euros
- **Centre Culturel du talmonçais :** 300 euros
- **Protection civile :** 55 euros
- **Amicale des sapeurs pompiers de Nieul le Dolent :** 337.05 euros
- **RASED :** 340 euros

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

Tarif salle polyvalente :

En réponse aux demandes de famille qui souhaitent utiliser la salle polyvalente après une sépulture, le Conseil municipal fixe les conditions financières de cette utilisation pour les rassemblements après une sépulture de la façon suivante :

- 30 euros pour le bar
- 60 euros pour la grande salle avec ou sans vaisselle

Conseil Municipal de 11 juillet 2016

Délégués communaux au restaurant scolaire :

En raison de la dissolution de l'association de comité de gestion du restaurant scolaire, il n'y a plus lieu d'avoir des délégués communaux et il convient de procéder à la création de commissions spécifiques pour le restaurant scolaire :

- Une commission « restaurant scolaire » chargée des questions d'ordre général est composée de :
Anne-Lise BRUNET, Laetitia BARRAIN,
Audrey MARIONNEAU, Stéphanie SCHIEL,
Martine VINCENDEAU et Christiane DOUTEAU.

- Une commission « menus » ouverte aux parents. Cette commission est composée de deux membres de la commission restaurant scolaire, l'agent communal responsable de la cuisine et quatre parents maximum.

Personnel communal restaurant scolaire :

Le Conseil municipal crée quatre emplois à durée déterminée au service du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre pour une durée de 6 mois, pour les taux hebdomadaires de 2 fois 15 heures, 6 et 5 heures.

Finances communales restaurant scolaire :

Suite à la reprise du restaurant scolaire en gestion communale, il est procédé à la reprise de l'actif et du passif et de l'inventaire suite au transfert approuvé par ladite association lors de son Conseil d'Administration du 11 mai 2016.

Le Conseil municipal inscrit au budget 2016 les crédits correspondants et adopte la décision modificative suivante :

En recette :

Vente de repas, compte 7067 : 30.000 euros (montant estimé sur les derniers mois de l'année)

En dépense :

Alimentation, compte 60623 : 15.000 euros
Salaires : 64111: 5.600 euros
 : 6218 : 9.400 euros

Convention SYDEV :

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence éclairage, le SYDEV souhaite réduire les délais de gestion des dossiers de rénovation.

Une convention unique avec une enveloppe budgétaire annuelle évite les conventions à répétition. Ce principe est adopté à hauteur de 8250 euros sur la base de l'année précédente.

ECO-PASS

Le Conseil départemental modifie son programme d'Eco-Pass en supprimant l'éligibilité aux opérations neuves et en ne conservant que les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique. L'ECO-PASS est une aide forfaitaire de 3000 euros attribuée à hauteur de 1500 euros par la commune et 1500 euros par le département à condition :

- de répondre aux plafonds de ressources du prêt à taux zéro
- pour les logements construits avant le 1^{er} janvier 1990
- de réaliser des travaux d'amélioration énergétique
- de faire réaliser ces travaux par des professionnels

Le Conseil Municipal adopte ce système et limite le nombre de dossiers à trois pour l'année 2016.

Police municipale :

Des discussions ont lieu avec les communes de Talmont St Hilaire et Poiroux au sujet de la Police Municipale. Le conseil se prononce sur le principe d'une mise en place d'une police municipale sur la commune de Grosbreuil.

Modification du PLU :

Après consultation pour le recrutement d'un bureau d'études, le Conseil retient la société Ouest'Am pour réaliser ces prestations.

Travaux d'aménagement de la zone de loisirs :

Le Conseil approuve les dossiers d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire conjointe et demande au profit de la commune de Grosbreuil l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des « travaux d'aménagement d'une zone d'équipements sportifs, socioculturels et de loisirs et d'une enquête parcellaire conjointe.

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 22 août 2016

Association « Halte aux fripons » :

Le conseil adopte une convention de mise à disposition du restaurant scolaire avec l'association pour l'occupation des mercredi en période scolaire, des petites vacances scolaires et du centre de loisirs du mois d'août ainsi que pour les questions d'ordre général.

Mission locale :

Le Département de la Vendée a créé, depuis le 1er janvier 2005, un Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), placé sous l'autorité du Président du Conseil départemental.

Le FAJ de la Vendée accorde des aides à des jeunes en difficulté dépourvus de soutien familial ou ne bénéficiant d'aucune prise en charge de leurs besoins.

Ces aides financières leur permettent de réaliser leurs projets d'insertion sociale et professionnelle et de tenir les engagements qu'ils ont pris pour leurs mises en œuvre. A cette fin, le FAJ apporte notamment son soutien au financement de la formation au permis de conduire de catégorie B à des jeunes en difficulté et en recherche d'emploi.

Le Département de la Vendée et Mission Locale des Sables d'Olonne proposent à la Commune une convention ayant pour objet d'organiser les relations partenariales entre les parties afin de permettre à un jeune domicilié sur la commune d'obtenir une aide du FAJ de la Vendée.

Cette aide financera une formation théorique et pratique à la conduite automobile afin d'obtenir pour la première fois l'examen du permis de conduire de catégorie B. En contrepartie du financement de cette aide, le jeune retenu à la formation au permis de conduire s'engage à accomplir un travail citoyen au sein de la Mairie pour une durée de 60 heures. Le conseil adopte cette convention.

Restaurant scolaire

Le conseil adopte un règlement intérieur du restaurant scolaire applicable pour 2016/2017. Ce règlement sera remis à chaque famille et signé par les parents.

SAGE : appel à projets

Dans le cadre des aides financières apportées par le Conseil Régional aux actions inscrites au Contrat Régional du Bassin Versant, le conseil est favorable aux trois appels à projets suivants :

1- Pour la réduction des pollutions : Utilisation des techniques alternatives au désherbage chimique dans les rues et espaces communaux ainsi qu'au cimetière.

2 - Pour la gestion quantitative de l'eau : Récupération des eaux pluviales des bâtiments communaux au complexe sportif, salle polyvalente, école, Mairie et restaurant scolaire.

3- Pour la morphologie des cours d'eau : Plan de nettoyage des cours d'eaux communaux pour l'entretien et la restauration des cours d'eau en commençant par la Benattonnière jusqu'au niveau de l'Aire des Lavandières. Le conseil sollicite ces trois appels auprès du SAGE et des subventions auprès d'autres organismes tels que l'Agence de l'Eau.

Aménagement centre bourg et rue de Bretagne :

La consultation pour la maîtrise d'œuvre infrastructure pour l'aménagement de la place de l'église, place de la mairie, des rues adjacentes, de la rue de Bretagne et optimisation des circulations douces dans le centre bourg a permis au conseil de retenir le groupement conjoint Côté paysage/Sarl BSM.

Conseil Municipal du 26 septembre 2016

Restaurant scolaire :

Dans le cadre du programme LEADER, le syndicat mixte du SCOT mène une action d'accompagnement des restaurations collectives volontaires du territoire dans l'approvisionnement en produits issus de circuits courts. Le conseil approuve l'adhésion de la commune à cette démarche et la signature entre la commune et le SCOT de la convention d'adhésion.

Entretien du terrain de foot :

Le Conseil renouvelle le contrat d'entretien, pour trois ans, du terrain de foot-ball avec SPORTINGSOLS pour un montant de 10794,00 euros TTC.

Finances communales :

Le Conseil approuve le rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté de Communes du Talmondaise concernant les exercices 2010 et suivants.

Rapport délégué de la SAUR :

Le Conseil approuve le rapport annuel du délégué SAUR pour l'année 2015 relatif au service de l'assainissement de la commune de Grosbreuil.

Badminton

Un club où "dynamique" rime avec "convivialité"

Longtemps considéré comme un sport de loisir, le badminton est devenu discipline olympique depuis 1992. D'ailleurs, ce sport complet et ludique compte de plus en plus d'adeptes, la progression constante du Grosbreuil Badminton Club en est un exemple. A ce jour, le club compte environ 60 licenciés répartis dans différentes sections : loisirs, jeunes et compétitions. 3 équipes de compétiteurs sont engagées pour participer aux championnats départementaux et aux différents tournois en individuel ou en double. Libre à chacun des adhérents de pratiquer le badminton à son rythme, en loisir, en compétition, en simple, en double ou encore en double mixte.

Les loisirs et les compétiteurs s'entraînent ensemble, dans la convivialité le lundi à partir de 19 h 30 et le jeudi à partir de 19 h 30 pour les adultes. Les entraînements des jeunes se font le mercredi après-midi de 17h à 19h et le jeudi de 18h à 19h30. Plusieurs rencontres avec d'autres sections loisirs de différents clubs sont inscrites au programme de cette saison.

Vous pouvez trouver des renseignements complémentaires sur le site : <http://grosbreuil-badminton-club.e-monsite.com/>

La cotisation annuelle est de 90 € pour les adultes compétiteurs, 60 € pour les loisirs et 65 € pour les jeunes.

Les volants plastiques sont fournis par le club et nous pouvons prêter des raquettes pour essayer.

Les Archers de Grosbreuil

Les Archers de Grosbreuil.....6 ans après !!!

Fondé en 2010, le Club des Archers de Grosbreuil comptait, en cette fin de saison 2015/2016, 60 archers et archères, allant de la catégorie poussin à super vétéran. Le club pratique le tir à l'arc, en loisir ou en compétition, mais toujours dans une bonne ambiance familiale. Vous pouvez venir pratiquer à partir de 10 ans et ce jusqu'à... Depuis 2011, le club est affilié à la F.F.T.A. (Fédération Française de Tir à l'Arc). Durant la saison, les archers et archères, qui le souhaitent, participent à des compétitions départementales, régionales et nationales. Chaque année, un ou plusieurs licenciés du club sont sélectionnés pour les Championnats de France.

Sylvain Teillet, Rémi Prouteau, Benoit Nicoleau, Claudie Rinieri, Théo Rigé et Alexandre Herbreteau ont fait briller les couleurs de Grosbreuil dans tout l'hexagone.

Palmarès 2015/2016

Championnat de Vendée, 14 podiums : Cinq 1^{ère} places, quatre 2^{ème} places, cinq 3^{ème} places

Championnat de Ligue, 6 podiums :

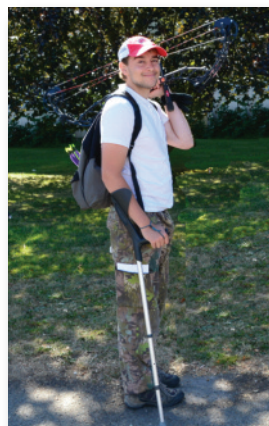
quatre 1^{ère} place, une 2^{ème} place, une 3^{ème} place

Point d'orgue de la saison : le Championnat de France: Après le double titre de champion de Vendée et des Pays de Loire, Sylvain Teillet prend une superbe 4^{ème} place aux Championnats de France de Tir 3 D. Claudie Rinieri en Tir Nature est 3^{ème}, et 8^{ème} en tir 3 D.

Entraînement : le mercredi de 19h à 21h et le samedi de 9h à 12h30

Salle omnisports de septembre à fin mars et terrain extérieur d'avril à fin juillet.

Contact : Patrick FONTENELLE (président) au 02 51 90 83 53 et 06 85 88 15 96



Association UNC - AFN



Pique-Nique annuel de l'UNC

Le traditionnel pique-nique de l'UNC - Soldats de France s'est déroulé le 20 Juillet 2016, sur le magnifique terrain de Robert PROUTEAU. Cette journée a été une réussite, avec de nombreuses animations (jeux de boules, palets, cartes...). Un moment convivial et d'échanges, très apprécié des adhérents.

Bien sûr, à l'année prochaine !

Familles Rurales

Reprise des activités de Familles Rurales de Grosbreuil

• Au niveau sportif nous avons :

Le yoga : reprise le mercredi 14 septembre de 18h à 19h15 et de 19h30 à 20h45 avec Elisabeth à la salle du pôle culturel. Venez essayer aux 2 premiers cours avant de vous inscrire, vous munir d'un tapis, d'un coussin et d'une petite couverture.

La gym : douce reprise le vendredi 09 septembre de 9h30 à 10h30 à la salle de sport avec Laurent.

Pour ces 2 activités il nous faudra un certificat médical.

• Au niveau culturel nous avons :

Les 2 clubs loisirs et créations : reprise le lundi 12 septembre à 14h30 pour celui de l'après-midi et le lundi 19 septembre à 20h pour celui du soir, salle du pôle culturel.

Le club de peinture acrylique : petit changement d'horaire et de jour, cette année, l'activité peinture a lieu le jeudi de 17h30 à 20h salle du pôle culturel.

Pour tous renseignements concernant ces activités, contactez la présidente Maryline Mouillé au 02.51.22.61.42.

Association "Entracte de Grosbreuil"

Théâtre

L'Entracte a fait sa rentrée jeudi 15 septembre. Petits et grands ont retrouvé le chemin des planches pour préparer les représentations 2017 qui auront lieu les 10, 11, 17, 18, 19, 21, 24 et 25 mars prochains.

Comme chaque année, l'association, les comédiens et la metteur en scène vous préparent un projet original et passionnant. **Venez nombreux !**

Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui »

LE PATRIMOINE avec « GROSBREUIL HIER et AUJOURD'HUI »

Les animations proposées durant le printemps et l'été pour la découverte du patrimoine de GROSBREUIL (la minoterie en juin lors des Journées du Patrimoine, les visites de la classe et de l'habitation des années 1950 chaque jeudi de juillet et août, les deux journées « Certificat d'Etudes », les soirées « Galettes de blé noir/confiture » et « Grillées de mogettes » au feu de bois) se sont achevées le 20 août avec des galettes.

Une animation « jeu d'Aluettes » aura lieu le SAMEDI 29 OCTOBRE 2016 à partir de 15 h à la Maison du Patrimoine, nous vous y attendons nombreux !

Parallèlement, l'aménagement des locaux se poursuit par l'installation d'une buanderie (matériel pour la lessive) et d'une laiterie (écremeuse...) et par la réflexion sur un projet d'occupation de l'espace libéré après l'enlèvement du bâtiment modulaire.

Nous sommes aussi toujours à la recherche de photos des activités d'autrefois sur notre commune, si vous en possédez et si vous souhaitez les faire découvrir à nos visiteurs, vous pouvez nous les confier, elles vous seront rendues après avoir été copiées.

Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine de GROSBREUIL vous intéresse !

La soirée « galettes de blé noir »



Contact :

Jean PIGNE

02 51 22 63 26

ou jeanpigne@free.fr

ou **Joël GABORIT** 02 51 22 62 61 ou joel_gaborit@orange.fr

Avenir Basket Grosbreuil

Evènements du club :

- **LOTO** (dimanche 4 décembre)
- **Repas du club** (samedi 28 janvier)
- **Tournoi jeunes U11 U13** (samedi 4 mars)
- **Vide greniers zumba** (dimanche 11 juin)

Le club compte cette saison 80 licenciés répartis en 8 équipes

Les entrainements saison 2016 / 2017 :

- **Baby U07** : lundi de 16h45 à 18h00
- **U09F** : mercredi de 14h à 15h30
- **U11F** : mardi et vendredi de 16h45 à 18h00
- **U13F** : mardi de 18h à 19h15 et mercredi de 15h30 à 17h00
- **U15F** : mardi 19h15 à 20h30 et vendredi de 19h30 à 21h
- **U20F** : mardi de 19h15 à 20h30 et vendredi de 21h00 à 22h30
- **Loisirs féminines** : mardi de 20h30 à 22h00
- **Loisirs masculins** : mercredi de 21h à 22h30

Ecole publique

"La Rivière aux Enfants"

Présentation de l'école et de l'équipe enseignante

Le jeudi 1^{er} septembre, les enfants ont découvert sur la façade de leur école l'inscription de la devise de la République liberté, égalité, fraternité encadrée par deux enfants portant le drapeau français et européen : Ils ont trouvé cela très beau !



L'équipe enseignante est composée de la façon suivante :

- Corinne GALIBERT, pour la classe PS1/PS2/MS, aidée d'Angélique BOUCHER,
- Christelle LANGEVIN, pour la classe MS/GS, aidée de Sylvie MARIONNEAU,
- Murielle LEFRANCOIS, pour la classe de CP 1, ainsi que Carine KREMER, sa décharge de direction (le vendredi).
- Cyrielle FAVALIER, pour la classe de CP 2
- Manuella MATHE, pour la classe CE1/CE2,
- Carole CLOUTOUR, pour la classe CE2/CM1,
- Sandrine DUPUY, pour la classe de CM1/CM2.

Carine
KREMER



Vous pouvez consulter le blog de l'école à cette adresse : <http://passerelle.ac-nantes.fr/lariviereauxenfants>

Les coordonnées de l'école La rivière aux Enfants sont : 20 rue de la Rivière - 85440 GROSBREUIL - Tél. : 02 51 22 60 21
Murielle LEFRANCOIS, directrice : Adresse électronique : ce.0850329w@ac-nantes.fr

Les feuilles d'Automne

Le vendredi 16 septembre plus de 40 personnes ont participé pour une pêche à pied ou ont visité cette commune un jour de marché. Cette journée ensoleillée a été agrémentée par une pause repas au restaurant "La Flambée".

Le dimanche 2 octobre, le club a organisé son bal traditionnel à Sainte FOY. Nous avons accueilli plus de 220 danseurs et danseuses, dans une très bonne ambiance.

Dates à retenir :

Le concours de belote se déroulera à la salle communale le mercredi 26 octobre à 14 heures. **N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous**
Le Banquet annuel aura lieu le 30 novembre prochain.

Aux membres du Club et à toutes les personnes qui souhaiteraient adhérer, vous pouvez noter **la date de l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 25 janvier 2017 à la salle communale.**

Le prix de la cotisation 2017 sera identique à l'année 2016 soit 12 euros.



Ecole privée

"Saint Louis"

Dates à retenir :

Bourse aux jouets : du 18 au 20 novembre 2016

Loto : 5 février

Exposition Playmobil : du 7 au 9 avril
L'apél a repeint la cour avec l'aide de parents.

Cette année nous voyageons autour du monde. Un projet humanitaire va être lancé avec l'Afrique.

On compte sur vous tous !

Et toujours notre page facebook !
<https://www.facebook.com/ecolest-louis85/>

Secteur du Talmondaïs.
Un pas avec l'autre.
06.46.90.19.30

Modifications pour les permanences d'accueil sur le Talmondaïs :

L'équipe des bénévoles du Secteur de Talmont a décidé d'accueillir les personnes qui connaissent des situations difficiles le MARDI, de 9 h 30 à 11 h 30, au Pôle Solidarité de Talmont Saint Hilaire, 280, rue du Paradis, (ancienne gendarmerie). Ces permanences d'accueil et d'écoute se veulent être aussi des moments de convivialité et d'échanges.

Le Secours Catholique sur les 9 communes du Talmondaïs continue d'assurer, en lien avec les différents partenaires de la Solidarité, les services suivants :

- Secours ponctuels d'urgence : bons pour nourriture, pour carburant...
- Aides financières pour des factures d'énergie ou autres.
- Aides pour l'envoi d'enfants en vacances.
- Aide à la mobilité. Il s'agit de permettre à des personnes en situation de grande précarité de pouvoir se déplacer pour des rendez-vous importants quand ces personnes ne disposent pas de moyens de transports et qu'elles ne peuvent pas compter sur la famille ou les amis.
- Accueil téléphonique : 06.46.90.19.30
- Par ailleurs, les bénévoles vont rencontrer à domicile toute personne en situation difficile qu'on leur a signalée.
- En ce qui concerne les vêtements, nous sommes en lien avec le Secteur de Moutiers les Mauxfaits. La boutique est ouverte à tous, au 7, place de la gare, à MOUTIERS, le samedi de 14 à 17 h. On peut y déposer des vêtements le jeudi de 10 à 12 h : il s'agit de vêtements en bon état que nous accepterions de porter nous-mêmes (Les habits qui étaient neufs il y a 10, 20, 30... ans, même s'ils sont en excellent état, doivent être déposés dans les containers à notre disposition dans nos communes.)

Le responsable
du Secteur :
Dominique Biron.



Conseil Municipal des Enfants

Les nouveaux élus :

Ecole Saint Louis :

Mélessande Sery et Cloé
Nicollaizeau en CM1

Ecole La rivière aux enfants :

Lilian Sailer-Guillaume et
Noah Jelsch pour les CM2
Lilou Grimaud ; Paul Saulnier ;
Firmin Riolland ; Anaïs Violeau
pour les CM1



Ces nouveaux élus viennent
rejoindre Mathis Claveau,

Léana Prouteau (absente sur la photo), Eleen Lumineau et Lisa Greaud
élus aux élections de l'année dernière.

Lors des élections, une soixantaine d'enfants s'est regroupée dans la
salle polyvalente pour élire les futurs conseillers.

Les enfants se sont fait connaître 15 jours avant pour ainsi procéder à
leur campagne et présenter leurs idées, leurs projets.

Une date est déjà prévue pour rencontrer les anciens conseillers et ainsi
avoir un échange sur les actions à poursuivre, celles réalisées, et les
explications sur le conseil des enfants.

ASVB

L'association des passion-
nés du patrimoine a consti-
tué son programme pour
cette année sur des actions
d'information de ses
membres, et au-delà, sur les
conditions d'un développement harmonieux.



Ce programme répondra aux thèmes et questions suivantes : Avenir du
château de la Bénatonnière.

- Écoute et concertation sur la qualité de vie et l'économie aujourd'hui
et demain en secteur rural.
- La prise de conscience des atouts du patrimoine.
- L'enquête publique et l'exigence de responsabilité des populations
consultées pour l'avenir collectif : discerner.

En 2017, l'ASVB sollicitera de nouveau une concertation avec les pou-
voirs publics pour sensibiliser au développement harmonieux,
raisonnable et impartial, qui permettrait de faire connaître notre projet
alternatif.

Elle continuera également sa veille, ses demandes de concertation et
si nécessaire en cas de blocage, continuera ses recours juridiques, ainsi
que ses informations et conseils pour tous.

Enfin, pour notre sortie annuelle et conviviale dans la vallée, notre
thématique portera sur les parcs et jardins remarquables.

Pour le détail pratique de notre actualité, vous pouvez vous inscrire à
notre liste de diffusion (vallee.benatonniere@gmail.com) et consulter
notre site internet dont le lien figure désormais sur le site de la mairie.

CCAS

Echanges Pôle Culturel



Le CCAS de Grosbreuil en lien avec la Médiathèque vous propose tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois à partir du lundi 7 novembre 2016, de 9h30 à 11h30, un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil, d'information et de partage d'idées....

Ce lieu d'accueil se situe dans le pôle culturel, à la salle des associations. A chaque fois vous y trouverez deux bénévoles qui animeront cette permanence.

Des plaquettes d'information sur différents partenaires, (CAF, MSA, Mission Locale, Pôle Emploi, CLIC du Littoral....) seront à votre disposition, ainsi que deux ordinateurs avec connexion internet.

Besoin d'aide pour rédiger un CV, pour faire un courrier administratif, pour rechercher des informations sur internet, envoyer des messages ou recevoir des messages via une boîte de messagerie internet, faire une inscription pour une maison de retraite, réactualiser son inscription de demandeur d'emploi... En lien avec les différents partenaires, nous essayerons de vous conseiller ou selon vos besoins de passer le relais auprès des professionnels du secteur.

Envie de rencontrer d'autres personnes et partager vos idées ou astuces ... Ce lieu d'accueil se veut convivial et chaleureux, un café vous y sera proposé.



Compostons Ensemble à Grosbreuil



Les membres de l'association « Compostons ensemble à Grosbreuil » gèrent la plateforme de compostage collectif de la commune.

Tous les samedis de 10h à 12h les bénévoles accueillent les adhérents sur le site pour récolter déchets de cuisine et déchets verts. Mélangés à du broyat, régulièrement retournés, les fermentescibles forment un andain qui, en 6 mois, devient un compost mûr, idéal pour les jardins et potagers. Les adhérents bénéficient d'une distribution régulière de ce compost.

En parallèle, les membres de l'association proposent des animations ponctuelles : échanges de plants au printemps, initiation au greffage, rencontre avec les enfants des écoles. Un jardin pédagogique est installé sur le site et permet de faire découvrir aux enfants les merveilles de la vie du sol et les gestes essentiels du jardinier.

L'association est un formidable lieu d'échanges et de convivialité destiné autant aux passionnés du jardinage qu'aux personnes souhaitant simplement faire preuve de bon sens dans la gestion de leurs déchets.

Faire le choix d'aller porter ses déchets fermentescibles, c'est œuvrer :

- pour la diminution des déchets à traiter (25 à 30% de nos poubelles)
- pour la fin des mauvaises odeurs dans nos poubelles
- pour la diminution de la pollution. Les fermentescibles sont la principale pollution dans les centres d'enfouissement.

Le compostage collectif est complémentaire du compostage individuel.

**Contact : compostage-grosbreuil@orange.fr
Permanences tous les samedis de 10h à 12h
adhésion à l'année : 2 €**

Médiathèque « à Livres ouverts »

Quoi de neuf à la Médiathèque ?

Quelques dates à inscrire sur vos agendas :

- Le samedi 22 Octobre 2016, Patrice BRUNET bénévole à la Médiathèque dédicacera son nouveau livre : « Elle porte un si joli prénom » de 10h30 à 12h00, suivi du verre de l'amitié. Venez nombreux !

- La soirée « Code de la route » animée par Mickaël BAUDRY d'Etap'Permis sera reconduite le vendredi 18 NOVEMBRE à 20h00, salle des associations au pôle culturel.

Si vous avez manqué la première, notez bien cette date. Une révision du code de la route sera assurée dans la bonne humeur.



- Les Voyageurs du soir auront lieu le 3 MARS 2017 sur le thème de la mer et l'aventure. (photo 3)

- Chaque premier samedi du mois, venez découvrir e-media, la plate-forme numérique de la BDV proposée à tous les inscrits de la Médiathèque. si vous êtes intéressés, nous pourrons vous délivrer une carte avec un code d'accès qui vous permettra de profiter de tous les services proposés par cette plate-forme. (photos 1 et 2)

***Venez découvrir les nouveautés :** Romans adultes, enfants ; BD ; albums CD ; les magazines : 60 millions de consommateurs, Avantages et plus particulièrement le journal des Sables le jeudi que vous pourrez feuilleter autour d'un café !

***Vous avez eu « un coup de cœur » pour un livre, n'hésitez pas à nous le faire partager pour que d'autres lecteurs puissent en profiter !**

**Nouveauté le blog de la Médiathèque : <http://bibliogrosbreuil.unblog.fr> il est en cours de construction, mais déjà vous pouvez le consulter !*

- Que peut-on emprunter à la Médiathèque ? Chaque abonné peut emprunter 3 livres et 2 CD pour une durée de 4 semaines.

La Médiathèque est ouverte à toutes et à tous.

Vous venez conduire ou chercher votre enfant à l'école, vous attendez le bus du collège, vous venez faire vos courses... N'hésitez pas à pousser la porte : il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la Médiathèque pour consulter le journal des Sables, les magazines, un documentaire ; pour surfer sur l'ordinateur...ou tout simplement prendre un moment de détente ... **c'est gratuit !**

**Les HORAIRES (hors vacances scolaires :
Juillet, Août et vacances de Noël)**

Lundi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 17h00 - 19h00

Jeudi : 9h00 - 11h00

Vendredi : 18h30 - 19h30

Samedi : 10h30 - 12h00



Pour nous contacter : 02 51 20 15 49

(aux horaires de permanence) ou par mail :

bibliothequegrosbreuil@orange.fr

Bonnes lectures !

Pôle Santé : un ostéopathe

Monsieur BARRETEAU Valentin, ostéopathe, vient de s'installer au pôle santé.
Appelez pour prendre rendez-vous au 07.82.17.67.29

Nouveaux commerces

UNE ROTISSERIE : Au coin du POULET : Tél. : 06.35.96.79.64



Une rôtisserie est installée tous les mercredis matins, place des meuniers. Vous pourrez, ainsi, profiter de produits de qualité (poulets, jambonneaux ...), répondant à un service de proximité.

N'hésitez pas à téléphoner pour réserver et à vous y rendre !

LE BURGER VENDEEN : Tél. : 06-68-93-39-52

Mail : leburgervendeen@outlook.fr



Le Burger Vendéen est installé tous le jeudis de 18h à 21h30, place des meuniers.

Vous pourrez, ainsi, profiter de produits de qualité (burgers, paninis, hot dog ...), répondant à un service de proximité.

N'hésitez pas à téléphoner pour réserver et à vous y rendre !

VIGILANCE AUTO :



DU LUNDI AU SAMEDI AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Tél. : 0651748253 • www.facebook.fr/vigilance

La nuit des étoiles



**SAMEDI 30 JUILLET 2016
AUX LAVANDIÈRES**

La commission culture a organisé sa seconde nuit des étoiles.

Cette soirée a commencé par un pique-nique convivial. A la nuit tombée, le ciel étant propice aux observations, des bénévoles du centre astronomique vendéen ont installé leurs télescopes pointés vers des objets célestes remarquables.

Les spectateurs (une centaine) sont repartis ravis avec c'est certain, les pieds sur terre mais la tête dans les étoiles.

Le succès de la soirée cinéma plein air



Le 25 août dernier, la commission culture a organisé le cinéma plein air à l'aire des lavandières. Petits et grands sont venus nombreux (200) profiter de l'animation et de la restauration sur place proposée par R.D.E.G (Association des artisans/commerçants) puis suivi du film « La famille Bélier ».

Saisonnale de Grosbreuil

Début 2017, la Saisonnale de Grosbreuil (Hébergement Temporaire pour Personnes Agées) accueille ses premiers résidents.

La maison de vie, située chemin de la Grande Boutière, comprendra 24 logements de 20 m², des petits studios de plain-pied imaginés autour d'un salon de 85 m² et d'une salle à manger. L'établissement accueillera 24 personnes au maximum selon une

durée de séjour comprise entre une semaine et trois mois, renouvelable une fois. Des salariés de formation "auxiliaire de vie" seront présents sur le site 24h/24, pour accompagner les résidents, en lien avec les professionnels du secteur médico-social.

L'objectif est d'offrir un hébergement de qualité, en centre bourg, donc ouvert sur la vie locale. L'architecture est entièrement pensée en fonction des besoins spécifiques des personnes âgées.

Le lien avec les familles sera privilégié afin que le libre choix de la personne soit toujours respecté.

La Saisonnale de Grosbreuil constitue une parenthèse à la sortie de l'hôpital avant le retour à domicile ou une étape avant la maison de retraite. Mais il peut s'agir aussi « d'offrir un peu de répit aux aidants familiaux. » Le but, c'est de permettre aux personnes âgées « de rester le plus longtemps chez elles et d'être entourées de leurs proches ».



IMAGE DE PRESENTATION

Collecte des ordures ménagères

Service de Gestion des Déchets
Collecte des Ordures Ménagères

GROSBREUIL

A partir du 1^{er} octobre 2016

Le ramassage des ordures ménagères revient à une fréquence de 1 passage toutes les 2 semaines :

collecte le MERCREDI en semaine impaire

Les déchèteries passent aux horaires d'hiver :
9h-12h et 14h-16h30
(consultez votre Guide pour connaître les jours de fermeture des sites)

Pour plus de renseignements reportez-vous au Guide Pratique des Déchets
(disponible en Mairie et à la Communauté de communes ou téléchargeable sur le site Internet)

Communauté de Communes du Talmondais
25, Impasse de Launier - 22 du Pôles 1 - BP 20
85440 TALMONT SAINT PIERRE
Tél. 02.51.25.20.71 - Fax 02.51.58.60.52
www.dechets@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr

Le Talmondais
communauté de communes

Le parcours de la deuxième chance

*Le Parcours de la 2^{ème} chance :
c'est reparti pour une 4^{ème} édition !*

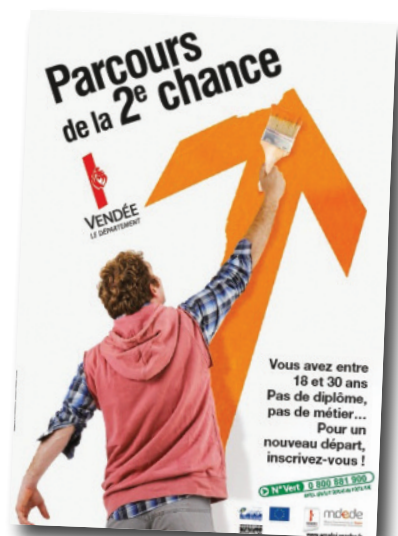
Piloté par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée (MDEDE), le Parcours de la Deuxième Chance, cofinancé par le Département et le Fonds Social Européen, a permis en cinq ans d'existence, d'aider plus de 190 jeunes Vendéens à se qualifier et/ou à entrer en vie active.

Ce parcours, destiné aux 18-30 ans sans emploi et sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et sans diplôme, propose des périodes d'enseignement théorique combinées à des stages en entreprise.

Les objectifs à l'issue sont :

- intégrer un emploi pour apprendre un métier dans des secteurs d'activité porteurs sur le territoire ;
- Obtenir le permis pour ceux qui ne l'ont pas ;
- pouvoir dispenser des premiers secours en obtenant le brevet de Sauveteur Secouriste du Travail.

La prochaine information collective pour le parcours 2016-2017 aura lieu le 14 novembre (lieu non défini à ce jour), suivi d'un entretien l'après-midi ou le lendemain pour celles et ceux qui sont intéressés. Le démarrage de la formation est prévu le 8 décembre 2016 et s'achèvera le 30 juin 2017



Renseignements et inscription auprès de la MDEDE : 08 00 88 19 00